

Bureau du 2 juin 2003

Décision n° B-2003-1366

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Vente, à M. et Mme Sperto, d'une parcelle de terrain située avenue de Gadagne**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Service de l'action foncière et immobilière - Subdivision sud

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 22 mai 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose de vendre une parcelle de terrain de 125 mètres carrés environ située avenue de Gadagne à Saint Genis Laval, à monsieur et madame Sperto qui souhaitent l'incorporer à leur propriété contiguë.

Ce terrain constitue un délaissé inconstructible après réalisation de l'avenue de Gadagne qui ne présente pas d'intérêt pour la Communauté urbaine car il résulte d'un léger décalage entre la limite théorique de l'avenue avant travaux et l'emprise réelle après travaux.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, ladite parcelle serait vendue au prix de 13,72 € le mètre carré, admis par le service des domaines, soit 1 715 € pour 125 mètres carrés ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à prendre toutes dispositions en vue de cette cession aux conditions sus-indiquées, notamment à signer, le moment venu, l'acte authentique à intervenir.

2° - La somme à encaisser sur l'exercice 2003 sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine :

- produit de la cession : 1 715 € en recettes - compte 775 100 - fonction 820 - opération 0027,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 823,86 € en dépenses - compte 675 100 - fonction 820 et en recettes - compte 211 200 - fonction 820 - opération 0027,

- moins-value réalisée : 108,86 € en recettes - compte 776 100 - fonction 01 - et en dépenses - compte 192 000 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

